

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil d'Exploitation de la régie des Thermes de Luchon aura lieu le 06 juin 2019 à 20 h 00 et la séance du Conseil d'Exploitation de la régie de l'EHPAD ERA CASO aura lieu le 06 juin 2019 à 20 h 30, Salle du Conseil Municipal à la Mairie, séances non publiques.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2019.

1. Etablissement thermal : avis sur le choix du recours à la Délégation de Service Public pour la réhabilitation, le développement et l'exploitation.
2. Avis sur la Décision Modificative n° 1 du budget de la régie des thermes 2019.
3. Avis sur les modalités d'amortissement des subventions de la collectivité.
4. Avis sur l'intégration des travaux et leurs modalités d'amortissement.
5. Avis relatif à l'actualisation des modalités de remboursement des frais de mission des agents de la collectivité.
6. Avis sur le versement d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel saisonnier des thermes.
7. Avis relatif à la création d'un poste de Directeur de la régie des thermes par intérim.
8. Avis pour la régularisation de la prime de rendement 2018 du personnel saisonnier pour un agent omis sur la liste des effectifs pour le calcul de la prime.
9. Avis pour le paiement des frais de séjour d'une formation à l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre de l'étude « respect » sur la prévention des chutes.
10. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'EHPAD ERA CASO

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2019.

1. Avis sur l'affectation du résultat hébergement 2017.
2. Avis sur les modalités d'amortissement des subventions de la collectivité.
3. Avis sur l'intégration des travaux en cours et leurs modalités d'amortissement.
4. Avis sur l'actualisation des modalités de remboursement des frais de mission des agents de la collectivité.
5. Avis relatif à la création de deux emplois permanents d'agents sociaux pour l'EHPAD ERA CASO.
6. Questions diverses.



Bagnères-de Luchon, le 23 mai 2019,
Le Maire,
Louis FERRE.